
Délibération 2021-06

Point de l'ordre du jour : I

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2021

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil scientifique approuve le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2021.

Nombres de votants : 17

Pour : 17

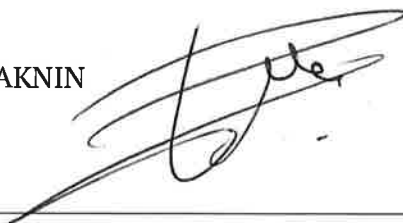
Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 3 décembre 2021.

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil scientifique

Patrice AKNIN



Classée au registre des délibérations sous la référence :
CS - 03/12/2021 - D.2021-06
Publiée sur le site intranet de l'ENS Paris-Saclay le :

Conseil scientifique

24 SEPTEMBRE 2021

Projet de procès-verbal

		NOM	Prénom	Présence/Absence
Président du conseil	IRT SystemX	AKNIN	Patrice	Excusé
Personnalités qualifiées	Flying Whales	ALLANO	Sylvain	Présent
	Institut d'Optique Graduate School	ASPECT	Alain	Présent
	ENSAM	AUBARD	Xavier	Présent
	Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines	CARRASCO	Nathalie	Présente
	Laboratoire Printemps - UVSQ	DE VERDALLE	Laure	Présente
	Institut Curie	GOUD	Bruno	Présent
	Renault SAS	PERRIN	Jérôme	Présent
	SAFRAN Aircraft Engines	RUIZ-SABARIEGO	Juan-Antonio	Présent
	-	-	-	-
Représentants d'institutions partenaires	Pour Inria	THIRION	Bertrand	Présent
	Pour l'École normale supérieure	CHRISTOPHE	Anne	Présente
	Pour le CNRS	PETIT	Sabine	Présente
	Pour l'Académie des Technologies	VAISSIERE	Magali	Présente
	Pour l'Université de Paris	-	-	-

Collège A (professeurs des universités)	LMT	CHAMOIN	Ludovic	Présent
	LBPA	CHERFILS	Jacqueline	Excusée
	Centre Borelli, DER mathématiques	DESOLNEUX	Agnès	Présente
	LUMIN, DER Physique	ROCH	Jean-François	Présent
Collège B (autres personnels d'enseignement et de recherche)	LMT, DER Génie Mécanique	ABAHRI	Kamilia	Présente
	PPSM	ALLAIN	Clémence	Excusée
	LSV, DER informatique	LE ROUX	Stéphane	Présent
	ISP	THEVENIN	Pierre	Excusé
Ingénieurs de recherche	LMT	LAEUFFER	Hortense (titulaire)	Présente
	PPSM	GALMICHE	Laurent (suppléant)	Présent
Usagers de l'Ecole	Département EEA	BAROUX	Paul (titulaire)	Présent
	DER Physique	DEVINAT	Marie (suppléante)	Excusée

Membre de droit :

Président de l'ENS Paris-Saclay	ZALIO	Pierre-Paul	Présent
---------------------------------	-------	-------------	----------------

Invités permanents Présidence :

Vice-présidente déléguée aux études et à la vie étudiante	DE SA	Caroline	Présente
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	Présente
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	Présente
Vice-président chargé de la recherche	MAITRE	Philippe	Présent
Directeur général des services	TAVERNIER	François	Présent

Invités :

Responsable du service des Relations internationales	EVAIN	Catherine	Excusée
Responsable de la Direction d'appui à la recherche et à l'innovation	BRANCO	Virginia	Présente
Responsable Mécénat et Partenariats	RAOULT	Véronique	Présente
Directrice générale des services adjointe en charge des RH	TORRICELLI	Catherine	Excusée
Directrice de la scolarité et de la vie étudiante	DELANGHE	Nathalie	Présente

ORDRE DU JOUR

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2021 - vote.....	4
II.	Points d'actualité.....	4
III.	Bilan du recrutement des normaliens.....	5
IV.	Développement durable : politique de l'Ecole.....	7
V.	Dotations récurrentes des unités de recherche.....	7
VI.	Questions diverses	8

La séance est ouverte sous la présidence de Pierre-Paul ZALIO à 9 heures 35. Le quorum est atteint.

Pierre-Paul ZALIO se réjouit d'accueillir, à nouveau, les membres du Conseil Scientifique en présentiel. Il signale, par ailleurs, la présence, en tant qu'invitée, de Madame Virginia Branco, recrutée au 1^{er} septembre, directrice de l'Appui à la Recherche et à l'Innovation (DARI).

Virginia BRANCO se dit très heureuse d'avoir intégré l'ENS. Elle précise qu'elle travaille dans des services d'appui à la recherche depuis une quinzaine d'années, d'abord au CNRS entre 2005 et 2010, puis à l'UVSQ où elle dirigeait le service de valorisation de la recherche depuis 2014.

Pierre-Paul ZALIO ajoute que Nathalie Delanghe participe également à la réunion pour la DSVE.

Nathalie DELANGHE indique qu'avant de rejoindre l'ENS début mars, elle travaillait à l'Université Toulouse Capitole. Elle ajoute qu'avant cela, elle exerçait dans le domaine de la recherche car elle est docteur-ingénieur en chimie.

Pierre-Paul ZALIO annonce que deux personnalités extérieures rejoindront prochainement le Conseil Scientifique, dont l'une en tant que représentante de l'Université de Paris.

I. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2021 - vote

Le Conseil scientifique approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 18 juin 2021

II. Points d'actualité

Pierre-Paul ZALIO se félicite du bon déroulement de la rentrée. Tout le monde a pu se réjouir de retrouver les personnels, les étudiants et d'accueillir les nouveaux entrants. Il souligne également que la rentrée marquait aussi la fin du déménagement. Il salue l'équipe de maîtrise d'ouvrage pour le travail accompli. La rentrée marque, en outre, une étape dans la mise en place de l'Université Paris-Saclay. Enfin, l'Université Paris-Saclay occupe la 13^{ème} place dans le classement de Shanghai et est la première université européenne.

Pierre-Paul ZALIO annonce la signature de la convention avec le CNRS le 8 octobre. Il se réjouit également du succès de la formation ARTeQ à l'occasion de sa deuxième rentrée. Jean-François ROCH précise que 22 étudiants y sont inscrits. Une dizaine d'entre eux sont issus d'écoles d'ingénieurs et ont pu obtenir une bourse financée par le plan quantique pour le premier semestre.

Pierre-Paul ZALIO souligne que les différentes évolutions en matière de formation illustrent la capacité de l'école à porter l'interdisciplinarité sur des enjeux pionniers. En outre, la sélectivité du recrutement s'accompagne d'une réflexion sur son ouverture sociale. Il ajoute que l'ENS Paris-Saclay poursuit sa mission en s'affirmant comme un centre de recherche de grande qualité ayant une capacité à expérimenter des parcours interdisciplinaires innovants au sein de l'université.

1. Vie de l'Ecole

Pierre-Paul ZALIO rappelle la politique sanitaire mise en place (tests, vaccination...) et rappelle le bon déroulement des amphithéâtres de rentrée. L'atelier de recherche-crédation QUANTUMotion a permis la rencontre de professionnels de la danse et avec des physiciens quantiques, avec le soutien du DIM Syrtéc. Le 9 novembre s'ouvrira dans nos murs le festival Curiositas. L'inauguration de l'Ecole devrait avoir lieu également ce même jour.

2. Prix & Distinctions

Jonathan Piard a obtenu le Prix de la Médiation Scientifique 2021. Des prix de la fondation Hadamard ont été obtenus en Mathématiques. Gilles Dowek, professeur attaché à l'INRIA, a

remporté le prix du meilleur papier au 18th *International Colloquium on Theoretical Aspects of Computing*. Des normaliens de 4^{ème} année ont également reçu le prix du meilleur papier aux conférences internationales MFCS' 21 et CONCUR.

3. Recherche et Enseignement

Pierre-Paul ZALIO informe le conseil qu'Olivier Hubert a accepté le poste de chargé de mission doctorat. Il indique que les départements d'Enseignement et de Recherche (DER) sont désormais en ordre de marche. Le laboratoire P3 est également fonctionnel. Il signale, en outre, l'obtention d'un financement ERC *advanced* par Frédéric Dias (centre G. Borelli).

4. Chaires Professeur Junior (CPJ)

Pierre-Paul ZALIO indique que l'Ecole a porté un projet de Chaire de Professeur Junior (CPJ) en économie. D'autres projets ont été présentés par l'Université Paris-Saclay notamment deux qui concerneront le LMF.

Alain ASPECT demande si une CPJ est ouverte à l'ensemble des composantes de l'Université Paris-Saclay.

Pierre-Paul ZALIO précise que les organismes, les écoles et l'université pouvaient demander une CPJ. Il s'agit, à terme, de créations de postes. L'ensemble des processus ont été évidemment coordonnés et discutés au sein du comité de direction de l'Université Paris-Saclay.

. Philippe MAITRE signale que tous les départements des UFR de l'Université Paris-Saclay ont été consultés. Beaucoup, et notamment le département de Physique, ont décidé de ne pas faire de demande CPJ. Au total 8 demandes ont été formulées par l'Université en médecine, en pharmacie et en informatique, ainsi que 2 à Centrale Supélec, 1 à l'ENS Paris-Saclay, 2 à l'Université d'Evry et 1 à l'UVSQ. Pierre-Paul ZALIO souligne que du fait de la scission IPP-Université Paris-Saclay, la communauté des enseignants-chercheurs en économie a perdu le cadre d'action de l'UMR CREST. Compte tenu de cette fragilisation de la recherche, il a semblé prioritaire de se focaliser sur cette discipline.

Alain ASPECT demande si une nouvelle campagne est prévue.

Anne CHRISTOPHE précise qu'elle aura lieu en janvier. Elle indique que la campagne de 2021 a été très précipitée car le recrutement doit être finalisé avant la fin décembre.

5. PEPR exploratoires

Philippe MAITRE indique qu'un représentant à l'ENS est porteur du PEPR exploratoire « *valoriser les interactions lumière-matière* ». Il sera intéressant de travailler avec le laboratoire LuMIn sur le portage de ce PEPR.

III. Bilan du recrutement des normaliens

Claire LARTIGUE indique que l'ENS dispose d'une grande diversité de voies de recrutement :

- La voie élèves (concours) avec 13 filières de concours en 1^{ère} année dont 12 à destination des CPGE et 1 filière post BTS-DUT et 9 voies d'entrée en cycle Master ;
- La voie étudiante (sur dossier) : sur projet de formation pour une discipline dans un département d'enseignement et de recherche avec 9 voies d'entrées en 1^{ère} année, 11 en 2^{ème} année et via les doubles cursus (depuis 2021)
- Le plan « égalité des chances » : partenariat spécifique avec des établissements (Institut Villebon George-Charpak pour la session 2022). Ces étudiants en licence, présélectionnés par le partenaire, intègrent l'ENS en 1^{ère} année.

Pierre-Paul ZALIO souligne qu'une des propositions phares du plan « égalité des chances » est la bonification des points à l'admissibilité des candidats en fonction de leur taux de bourse. L'ENS Paris-Saclay a donc travaillé avec les autres ENS pour proposer un scénario de bonification. Cependant, le Conseil d'Etat a considéré que la bonification des points au concours contrevenait aux principes généraux de l'accès aux emplois publics.

Claire LARTIGUE précise que le Conseil d'Etat craint une éviction des non-boursiers. Un dispositif moins fort est donc préconisé.

Pierre-Paul ZALIO fait observer que le taux de boursiers de l'Ecole (24 %) est sensiblement plus élevé que dans d'autres établissements.

Claire LARTIGUE ajoute que dans la voie « égalité des chances », les étudiants sont accompagnés financièrement. Elle constate, pour la voie étudiante, que l'objectif (une centaine d'étudiants) est quasiment atteint avec 80 étudiants recrutés en première année et 18 en 2^{ème} année. S'agissant des concours, le nombre d'élèves admis (246) reste stable.

Claire LARTIGUE recense, au total, 344 primo-entrants dont 98 étudiants. Le pourcentage de femmes avoisine 30 %. La voie étudiante est celle qui permet de recruter un plus grand nombre de jeunes femmes (47,5 %). Elle comptabilise, par ailleurs, 3 doubles cursus (2 AgroParistech et 1 Institut d'Optique Graduate School). La répartition pour les concours en 1^{ère} année de classe préparatoire est la suivante : 43 % pour les SF, 31 % pour les SHS et 26 % pour les SPI.

Nathalie CARRASCO fait observer que les normaliens étudiants sont encouragés à effectuer une année à l'étranger dans leur cursus. Elle souhaite savoir si cette année est financée pour les normaliens élèves.

Pierre-Paul ZALIO précise que 25 % des normaliens (toutes catégories confondues) choisissent cette année de recherche pré-doctorale à l'étranger (ARPE). L'Ecole veille également à ce que le nombre de projets d'études entravés par un défaut de financement soit le plus faible possible en apportant un soutien dans la limite de ses moyens.

Claire LARTIGUE rappelle que les étudiants sont également éligibles aux bourses de mobilité sortante de l'université.

Kamilia ABAHRI s'enquiert du nombre d'étudiants ayant choisi d'effectuer une ARPE. Elle souhaite savoir ce qu'ils deviennent et si l'Ecole parvient à garder certains d'entre eux.

Claire LARTIGUE répond qu'en 2021, 69 normaliens sont concernés. Elle précise que le taux d'insertion fait l'objet d'un suivi. Ces données pourront donc être communiquées.

Pierre-Paul ZALIO souligne que le taux de sélectivité tend à s'accroître mais les chiffres sont variables selon les concours. Il ajoute que la principale difficulté qui se pose la représentation de l'ENS que se font les professeurs de classes préparatoires qui sont prescripteurs auprès des élèves.

Anne CHRISTOPHE fait observer qu'il est très difficile de trouver un emploi dans la voie académique. Il faut donc sensibiliser les enseignants sur la variété des débouchés qu'offre l'ENS.

Jean-François ROCH signale qu'en province, les professeurs des classes préparatoires encouragent leurs élèves à passer les concours de l'ENS. De ce point de vue, les épreuves orales ont une grande importance pour assurer la diversité des recrutements en première année. Il se dit également frappé par les discours sur certaines filières de recrutement qui dévalorisent l'Ecole auprès des élèves de classes préparatoires. Une véritable réflexion sur ce sujet est donc nécessaire.

Pierre-Paul ZALIO fait remarquer que le succès des parcours bi-disciplinaires est important. Il convient également de faire le lien entre les équilibres dans les départements et les opportunités sur le marché académique.

Jean-François ROCH estime que dans le cadre du rapprochement avec l'Université Paris-Saclay, une réflexion sur des parcours partagés (physique-technologie, physique-maths appliquées...) serait intéressante pour les primo-entrants qui n'ont pas encore de projet professionnel.

Claire LARTIGUE indique qu'en 2021, 21 % des normaliens ont choisi un parcours Interface. Les cursus bidisciplinaires représentent 60 % de ces parcours.

Pierre-Paul ZALIO ajoute qu'au sein de l'Université Paris-Saclay, l'ENS peut donc jouer un rôle pour faciliter la transversalité des formations.

Alain ASPECT indique qu'en technologie quantique, un grand nombre d'étudiants ayant obtenu leur doctorat travaillent dans des start-ups. Il faut donc sensibiliser les professeurs des classes préparatoires sur ce point.

IV. Développement durable : politique de l'Ecole

François TAVERNIER explique que la COP2 étudiante a été mise en place à Grenoble. Elle a réuni des étudiants, des académiques et des personnels administratifs et techniques pour réfléchir aux enjeux du développement durable et de la transition. Cette première démarche a abouti à la rédaction de l'Accord de Grenoble proposé aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La gouvernance du processus est assurée par deux élèves ambassadeurs de l'ENS Paris-Saclay et un GT mixte (étudiants, enseignants, chargés de mission environnement et égalité). Un livre blanc rassemble l'ensemble des retours des GT.

L'article 2 de l'accord recense 11 objectifs. L'annexe du document détaille un ensemble de mesures possibles pour chaque objectif.

Le comité environnement échangera sur une proposition de mesures le 29 septembre. Le CS et le CA rendront un avis sur le texte et le plan d'action en décembre. En janvier/février, le comité environnement définira les premières mesures du plan d'action. Celui-ci fera l'objet d'un vote du CA et du CS en juin 2022.

Stéphane LEROUX demande si la mise en place de garages à vélo avec un toit s'inscrit dans ce cadre.

François TAVERNIER répond que ces travaux sont prévus par la DAI.

Paul BAROUX demande si les places de parking avec borne de chargement pour véhicules électriques peuvent être mises à disposition des élèves et étudiants.

François TAVERNIER répond que le parking doit être exploité avec l'ensemble des personnels pour voir si son élargissement à d'autres populations est envisageable.

La séance est suspendue de 11 heures 20 à 11 heures 40.

V. Dotation récurrente des unités de recherche

Philippe MAITRE précise que la révision de la dotation récurrente des unités s'inscrit dans le contexte de création de l'Université Paris-Saclay, de consolidation de son budget Recherche et de l'évolution des laboratoires. Par ailleurs, l'installation de l'ENS Paris-Saclay dans le campus du Moulon implique un plus grand nombre de services mutualisés conduisant à des transferts de charge (informatique notamment) vers l'Ecole. Enfin, la LPR prévoit une augmentation de 10 % de la dotation des unités.

Il s'agit d'une dotation de contribution au fonctionnement minimum de l'unité. L'enveloppe allouée s'établit à 550 000 euros pour les UR de l'établissement. Par ailleurs, des dotations d'équipement

très importantes (FOSTER) sont proposées par l'école. En 2020, 3,8 millions d'euros ont été consacrés aux nouveaux équipements pour les laboratoires.

La dotation récurrente est proportionnelle aux effectifs avec une pondération selon l'organisme tutelle et la discipline. La dotation totale pour les UMR représente 386 805 euros. La dotation pour les instituts et fondations s'élève à 147 000 euros.

Pierre-Paul ZALIO précise que les coûts d'infrastructure pris en charge par le budget général de l'établissement n'impactent pas la mobilisation de cette dotation.

Bertrand THIRION demande si cette dotation permet aux laboratoires de fonctionner correctement.

Laurent GALMICHE répond que les sommes allouées sont conséquentes mais seraient insuffisantes en l'absence d'autres sources de financement pour les laboratoires.

Bertrand THIRION suppose que les moyens contractuels varient considérablement selon les laboratoires. Il souhaite néanmoins obtenir un ordre de grandeur des sommes en question.

Cécile DURIEU précise que pour l'activité contractuelle des laboratoires, la part exécutée au sein de l'école s'établit à 7 ou 8 millions d'euros.

Bruno GOUD demande si des marges de manœuvre sont possibles pour certains secteurs scientifiques prioritaires.

Pierre-Paul ZALIO rappelle l'existence du fonds stratégique d'investissement FOSTER (au-delà de 10 millions d'euros). Par ailleurs, un certain nombre de dispositifs permettent de bénéficier d'un accompagnement financier notamment Tremplin et Impulse.

Jean-François ROCH s'enquiert de l'utilisation du fonds FOSTER.

Pierre-Paul ZALIO explique que l'objectif est de maintenir un fonds stratégique permanent. Cependant, la charge d'amortissement ne doit pas augmenter. Il est donc nécessaire de modérer les investissements. En outre, la trajectoire budgétaire actuelle de l'établissement n'est pas favorable au maintien d'excédents d'exécution budgétaire.

Jean-François ROCH juge intéressant de présenter un bilan de ce fonds au CS. Il fait également observer que ce fonds est utilisé pour monter des dossiers de co-financement. Il souhaite donc connaître la part de ces co-financements.

Cécile DURIEU indique que ces co-financements restent marginaux.

Alain ASPECT demande si le fonds FOSTER peut intervenir dans le co-financement de thèses.

Pierre-Paul ZALIO répond que les contrats doctoraux ne peuvent être financés par le fonds FOSTER qui est dédiés aux investissements. Il fait néanmoins remarquer que la globalisation des budgets permet une meilleure souplesse dans les moyens mobilisés pour la recherche.

VI. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 12 heures 20. Les prochains Conseils Scientifiques se tiendront le vendredi 3 décembre à 9 h 30, le mardi 8 mars 2022 à 14 h et le vendredi 17 juin 2022 à 9 h 30

